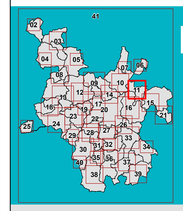
Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Rennes Métropole



D-2 RÈGLEMENT GRAPHIQUE

D-2-2 Plans thématiques

D-2-2-6 Mixité sociale

Plan D-2-2-6.11

Thorigné-Fouillard / Cesson-Sévigné

Élaboration approuvée par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 19/12/2019
Modification n°2 approuvée par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 19/06/2025

Échelle : 1 / 5 000
Juin 2025

RENNES MÉTROPOLE

Éléments de contexte

- Limite communale
- Parcelle et bâti cadastral
- Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)

Secteurs de règlementation de la mixité sociale

La légende indique systématiquement l'ensemble des informations identifiées sur la métropole (par simplification). Toutes les communes ne sont pas pour autant dotées de toutes ces thématiques sur leur territoire.

Dispositions au titre de l'article L.151.15 du Code de l'Urbanisme

- Secteur de mixité sociale
- Secteur de mixité sociale en zone UG
- Secteur d'équilibre social de l'habitat (hors quartiers prioritaires)
- Secteur d'équilibre social de l'habitat en secteur prioritaire

Autres informations

- UA — Zonage du règlement graphique (contours et nom de la zone)
- Secteur prioritaire de la politique de la ville
- Périmètre de 300m autour des secteurs prioritaires de la politique de la ville

LIFFRÉ
THORIGNÉ-FOUILLARD
CESSON-SÉVIGNÉ
ACIGNÉ
Le Grand Bois
Les Maffrais
Le Placis vert
Le Petit Beauséjour
Beauséjour
La Grande Lande
Le Grand Coin
Bois de Champaufour
La Petite Saudrais
Le Bec Rond
Les Blanchets
La Juteaudeie
Les Gaudriers
Le Petit Gaudrier
Bernouvel
La Hutte de la Grippe
Le Haut Muret
Haut Portail
Les Bas Bouillons
Le Portail
Le Noyer
La Giraudais
La Touche
La Touche Martin
La Chapelle
La Vallée
Le Gué
Le Petit Gué
Le Grand Gué
Les Landelles
Les Noës
La Croix de
La Hutte
Bel Air
Le Petit Tertre Rouge
Les Ruelles
Le Bois du Breil
Le Tertre Rouge
La Morinais
L'Epine
La Clotière
La Haute Réaute
La Baillée
La Perrière
La Janaie
La Grande Réaute
Le Plessis
Champoury
Le Four Rouge
Le Grand Champ Pourri
La Gravelle
La Victoire
Le Fort Bouexière
Rennes Metz

Sources : ©Rennes Métropole (SPEU/UCUF), juin 2025 ;
©DGFIP (cadastre), mars 2024 ;
©Rennes Métropole (SDTIG), (Référentiel Topographique très Grande Echelle de Rennes Métropole (RTGE)), mars 2024
Réalisation : ©Rennes Métropole (SPEU/UCUF), juin 2025
Logiciel SIG : ArcGis 10.3.1
Système de référence : RGF93 CC48 (IGNF : LAMBCC48 - EPSG : 3948)
0 50 100 200 m